



4) DÉCOUVRIR LES INÉGALITÉS AU TRAVAIL

A - POUR LES GRANDS : « C'EST PAS JUSTE ! »

JEU DU PAS EN AVANT

Les enfants ont découvert des métiers différents et pu appréhender que tous n'apportent pas la même satisfaction ni les mêmes ressources mais surtout, que certains sont plus difficiles que d'autres. Dans cette activité, ils vont expérimenter les conséquences du manque de travail décent à travers des situations fictives inspirées de la réalité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- faire ressentir les injustices liées aux inégalités dans le travail
- découvrir les conséquences du manque de travail décent
- réfléchir à des solutions

ÂGE : à partir de 10 ans

DURÉE : 1h30 (30 minutes d'animation, 30 minutes de relecture, 30 minutes d'approfondissement)

NOMBRE DE PARTICIPANTS : jusqu'à 30 personnes

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Nous préconisons de faire des petits groupes par profil. Ainsi, 3 ou 4 enfants joueront le même profil. L'intérêt est de moins personnifier les rôles et de montrer les différences de perception de chacun. Cet exercice nécessite d'être utilisé avec beaucoup de précautions. Il est important de prendre en compte le vécu et les sensibilités des enfants présents et d'adapter le jeu en conséquence. Il faudra absolument faire attention à ne pas disqualifier les travaux difficiles, et au contraire souligner le courage et la dignité des personnes qui les exercent, ainsi que l'utilité de leur travail.

Ainsi, parmi les propositions faites ci-dessous, sélectionnez les profils qui vous semblent adaptés au groupe d'enfants que vous animez. Précisez bien aux enfants qu'il s'agit d'un jeu de rôle et invitez-les à faire jouer leur imagination.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Chaque participant (ou chaque petit groupe) tire un profil (ou l'animateur distribue les profils aux participants). L'animateur invite chacun à se glisser dans la peau de ce personnage le temps du jeu. Pour imaginer l'histoire du personnage, les participants peuvent se demander comment se passe une journée de son personnage, imaginer où il vit et comment est son logement. Imaginer aussi sa famille, ce qu'il fait avec ses frères et sœurs, ses parents, et puis ses loisirs, ses joies, ses difficultés... L'animateur leur demande aussi d'imaginer un peu la vie de leurs parents au travail et en dehors du travail, les trajets, quand ils rentrent du travail et retrouvent leur famille.

En fonction de l'âge des enfants, on peut aussi expliquer certains mots comme : temps partiel, intérim, travail au noir, ou certains métiers.

2. Une fois que les participants se sont appropriés leur profil, chacun se met en ligne avec les autres et garde son profil secret.

3. L'animateur énonce la consigne : « Je vais lire une liste de questions. À chaque fois que votre personnage est en mesure de répondre « oui » à la question, vous faites un pas en avant. Dans le cas contraire, vous restez sur place ». Ainsi, les participants avancent en fonction des réponses qu'ils pensent correspondre à leur profil.

4. Une fois les questions terminées, l'animateur invite les participants à observer leur positionnement dans la salle et à révéler leur profil.

5. En petit groupe (selon le nombre d'animateurs), chacun va pouvoir s'exprimer sur la vie du jeune qu'il représentait et les réponses qu'il a apportés, autour des questions suivantes :

- Qu'avez-vous ressenti pendant le jeu ?
- Des personnages vous ont-ils interpellés ?
- Est-ce que tous les personnages avaient la même vie, les mêmes opportunités ? A quoi étaient dues ces différences ? (le travail des parents)
- Qu'avez-vous ressenti quand vous avanciez mais que les autres restaient immobiles ? Et à l'inverse ?
- Est-ce qu'il y a des situations qui vous semblent injustes, lesquelles ?
- Dans la vraie vie, avez-vous déjà constaté que d'autres n'avaient pas le même accès aux possibilités ? Avez-vous des idées pour que ça change ?

6. Cette première activité sera suivie d'une réflexion avec les enfants autour du manque de travail décent. Donner la définition du « **travail décent** » selon l'Organisation internationale du travail (OIT) : « un travail convenablement rémunéré, qui s'exerce dans de bonnes conditions de sécurité, procure un minimum de protection sociale pour le travailleur et sa famille, et laisse la possibilité d'entrevoir un avenir meilleur. »

Est-ce que dans les exemples donnés dans le jeu, tous les parents ont un travail qui répond à ces critères ? Non...

- Relever tous les emplois difficiles dont il est question et les classer par type de difficulté. On peut donner les catégories si les enfants ne trouvent pas (« c'est difficile/c'est loin, c'est mal payé, c'est pas régulier... »).
- Échanger sur les conséquences de ce type d'emploi : pour la santé, le logement, l'accès à la culture, parfois l'accès à l'éducation. Montrer que ce sont tous les droits fondamentaux qui sont atteints.

7. Quelles solutions pour lutter contre les injustices au travail ?

Demander aux enfants : ont-ils des idées sur ce qu'il faudrait faire pour supprimer les conditions indécentes de travail ? Les enfants peuvent agir à leur niveau en étant respectueux des personnes qui font ces travaux difficiles, et en respectant aussi leur travail.

Et que font les adultes ?

C'est pour répondre à ces injustices que l'**Organisation internationale du travail (OIT)** a défini en 1999 le concept du **travail décent**. Selon elle, 50 % de la population active mondiale n'a pas accès à un travail décent.

L'**ONU** a fixé 17 Objectifs pour mettre fin à la pauvreté à l'horizon 2030, on les appelle des **Objectifs de Développement Durable**. L'objectif 8 appelle à tout mettre en œuvre pour proposer à chacun un travail décent au sein d'une économie durable et inclusive.

Toutes les entreprises sont soumises au **Code du Travail** qui définit les droits et les devoirs de chacun.e : les congés, les horaires, les salaires, les conditions de travail... Il existe aussi au sein de chaque entreprise des syndicats pour défendre les droits des travailleurs. C'est comme à l'école où vous élisez des délégués ! Ces **syndicats** sont chargés de représenter les travailleurs et de dialoguer avec les patrons pour essayer d'obtenir des améliorations des conditions de travail (on appelle cela le dialogue social). Toute personne qui travaille a le droit de se syndiquer.

Il y a parfois les **grèves** quand les travailleurs n'ont pas réussi à obtenir des changements.

Il existe un modèle d'entreprise qui crée des emplois décents : **l'économie sociale et solidaire**. Ces entreprises prônent une économie respectueuse de l'homme et de l'environnement et remettent l'humain au centre. Par exemple, en France, il existe depuis 2017 une grande expérimentation autour du travail décent, qui a donné lieu à des créations d'entreprises différentes des entreprises classiques, compétitives. C'est l'expérience « [Territoires zéro chômeur de longue durée](#) ». Dans une cinquantaine de territoires, les acteurs économiques, politiques, sociaux se sont mis ensemble pour créer des entreprises « à but d'emploi », afin d'embaucher des personnes qui ont longtemps été privées d'emploi. Elles peuvent travailler à temps choisi, partiel ou complet en fonction de leurs capacités ou contraintes familiales, dans un lieu proche de leur domicile, et elles apportent leurs compétences, leurs idées, leurs savoir-faire. Ces personnes vivent enfin l'expérience d'un travail épanouissant où elles se sentent utiles !

Documentaire sur le projet : [Nouvelle cordée](#) de Marie-Monique Robin.

Autre documentaire : [Travailler ensemble en Territoire Zero chômeur de longue durée](#) de Guillaume Dreyfus et Sylvie Alphanhéry

Personnages à distribuer (à adapter à votre contexte) : (à découper)

- **Djibril**, 9 ans, fils d'immigrés sénégalais : sa maman est sans emploi et son papa est vigile.

- **Sonia**, 10 ans, fille d'un directeur de banque et d'une enseignante.

- **Anouchka**, 11 ans, est rom : son papa est ferrailleur (recyclage des métaux) et sa maman vend des paniers faits main.

- **Bastien**, 12 ans, est fils d'agriculteurs qui possèdent une exploitation de taille moyenne.

- **Liam**, 11 ans, fille d'un couple d'immigrés chinois, qui gèrent tous deux un restaurant.

- **Marilou**, 14 ans. Sa maman fait des ménages le matin dans un hôtel à 1h30 en bus de chez elle, et 2 heures le soir dans l'école du quartier, son papa est intérimaire, tantôt comme manutentionnaire (il porte des caisses dans un entrepôt), tantôt comme préparateur de commande dans un laboratoire.

- **Issam**, 14 ans, fils de réfugiés syriens : son papa travaille au noir dans un garage automobile, sa maman est sans emploi.

- **Maria**, 12 ans, vit avec sa mère qui travaille de nuit dans une maison de retraite.

- **Ivan**, 17 ans, lycéen : son père est constructeur de routes et sa maman sans emploi.

- **Timothée**, 10 ans, son papa est médecin dans un cabinet et sa maman avocate.

- **Zoé**, 11 ans, fille d'un ingénieur dans une entreprise qui conçoit des téléphones. Sa maman est professeur de maths.

- **Kevin**, 13 ans, vit avec sa maman qui travaille à temps partiel comme aide à domicile auprès de personnes âgées.

- **Ernestine** a 17 ans, elle est apprentie coiffeuse. Son père est ouvrier dans une raffinerie, il fait les 3x8 (travail le matin, l'après-midi ou la nuit) et sa maman est assistante familiale (elle garde des enfants à la maison).

- **Nassim**, 8 ans vit avec son père qui est animateur dans un centre de loisirs où il travaille 20 heures par semaine (le matin, à midi et l'après-midi).

Questions de l'animateur :

- Est-ce que tes deux parents (ou l'un de tes parents) travaillent ? Si tes 2 parents travaillent, tu fais 2 pas en avant, si un seul de tes parents travaille, tu fais 1 pas en avant.
- Es-tu scolarisé ?
- As-tu ta propre chambre ?
- Pratiques-tu des activités extrascolaires ?
- Peux-tu partir régulièrement en vacances avec ta famille ?
- As-tu de l'argent de poche ?
- Manges-tu toujours à ta faim ?
- Est-ce que tes parents arrivent à « finir le mois » sereinement ?
- Y a-t-il un ordinateur à la maison ?
- Tes parents ont-ils une voiture ?
- Tes parents sont-ils en bonne santé ?
- Fais-tu un petit travail à côté de tes études ?
- As-tu accès à internet ?
- As-tu accès à la culture (cinéma, sorties) ?
- Es-tu bien intégré dans la classe ?

- Peux-tu inviter tes amis chez toi ?
- Vas-tu au restaurant ?
- As-tu un lieu de vie agréable ?
- Tes parents sont-ils propriétaires de leur logement ?
- Est-ce que tes parents t'achètent des habits neufs régulièrement ?
- Est-ce que tes parents ont du temps pour t'aider dans tes devoirs, ou passer du temps libre avec toi ?
- Vois-tu ton avenir sereinement ?

Pour approfondir

« Si on travaille on n'est pas pauvre » est donc une idée fausse.

Astrapi, *le petit livret pour dire stop aux idées fausses sur la pauvreté*, p.6 : <https://www.atd-quartmonde.fr/wp-content/uploads/2014/11/Livret-stop-idees-fausses-pauvrete.pdf>

En France il existe le salaire minimum, le SMIC, qui est de 1300 euros nets par mois : aucun employeur ne peut payer moins cher son salarié, mais quand c'est le seul salaire de la famille, cela ne suffit pas pour vivre. Deux millions de personnes qui travaillent sont pauvres en France, soit 8% des travailleurs et travailleuses. On estime même à **8 millions** les personnes en manque d'emplois décents, en comptant les personnes au chômage. (source : [l'Observatoire des inégalités](#))

En France, une personne est considérée comme pauvre si elle a moins de 1 102 euros par mois pour vivre (si elle vit seule) et 2 314 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans. C'est ce qu'on appelle le « seuil de pauvreté ». Les « **travailleurs pauvres** » sont donc des personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté, une fois que toutes les charges obligatoires sont payées (loyer, électricité, eau...), il ne leur reste que peu d'argent pour des dépenses essentielles comme la nourriture et les vêtements, et plus du tout pour les loisirs et la culture.

En quoi consiste le « travail indigne » ?

On parle de travail qui ne respecte pas la dignité des personnes car il ne permet pas de bien vivre. Cela touche le plus souvent les jeunes qui ont du mal à accéder à un véritable emploi et les femmes (qui avec les mêmes compétences ne sont pas payées à l'égal des hommes), mais pas uniquement. Les plus pauvres ou les migrants sont aussi victimes de discrimination et contraints à des emplois difficiles.

Ce qui caractérise ces emplois, c'est tout ce qui les rend pénibles, difficiles, incertains, n'offrant pas de conditions de vie acceptables :

- la « précarité » du travail, c'est-à-dire l'absence d'un contrat stable dans la durée : les « CDD » (contrat à durée déterminée), l'intérim. Il existe même en Grande-Bretagne les « contrats zéro heure » sans garantie de minimum d'heures travaillées où l'employé doit être disponible à tout moment. Avec ces contrats courts, on ne peut pas faire d'emprunt à la banque (car elles n'ont pas confiance qu'on va pouvoir le rembourser) pour acheter une voiture ou une maison. Et on ne peut pas trouver de logement dans le secteur privé.
- le temps partiel non choisi : on n'a pas de salaire complet donc des difficultés financières. Des personnes font parfois plusieurs emplois pour s'en sortir et c'est très fatiguant.
- la « pénibilité » des conditions de travail qui engendre des problèmes de santé dans la durée : le travail de nuit, travaux publics en extérieur (marteau-piqueur, froid), charges lourdes à porter (les travaux de manutention ou d'aide à la personne), changements de température (abattoirs...), travail avec des cadences rapides (ménage, travail à la chaîne).
- la « flexibilité » : les horaires qui changent tout le temps (matin, soir, nuit), travail fractionné (ménages dans les bureaux).
- le lieu de travail éloigné du domicile engendre de la fatigue et ne laisse que peu de temps pour faire autre chose ou bien s'occuper de sa famille.
- les emplois faiblement rémunérés (SMIC) et la plus faible rémunération pour les femmes à responsabilité égale : discrimination de genre.

Il existe aussi le « travail au noir », non déclaré (situation entre autres des migrants non régularisés « sans papier » ou des populations roms qui jusqu'à peu de temps n'avaient pas le droit de travailler) : comme on n'a pas de « feuille de paie », c'est comme si on ne travaillait pas aux yeux de la société. Quand on travaille, une partie de notre salaire sert à payer la sécurité sociale ou la retraite. Sans travail déclaré, on ne peut pas se faire soigner. On ne peut pas non plus avoir accès à un logement (car il faut pouvoir justifier ses revenus). Le travail au noir est illégal, mais certaines personnes n'ont pas le choix car elles n'ont pas d'autres solutions pour vivre. Cela veut dire aussi qu'il existe des employeurs qui ne déclarent pas leurs travailleurs pour faire des économies en payant moins de charges sociales (dont une partie sert à payer la sécurité sociale et la retraite).

Travail et immigration

Une des principales causes de l'immigration, c'est la recherche d'un travail pour faire vivre sa famille. Les personnes doivent quitter leur pays car elles n'y trouvent pas de travail, à cause de la guerre ou de la pauvreté. Et pourtant, les conditions de travail et de vie sont souvent difficiles pour ces personnes dans le pays d'accueil. On peut aborder ce thème avec les enfants sous l'angle de l'apport des migrants à l'économie d'un pays : par exemple, ce sont les ouvriers d'origine étrangère qui ont permis à la France de se redresser après les guerres (voir les livres conseillés sur ce sujet dans la **Bibliographie**).